Université de Lille

Séance du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2019

Délibération n°CA-2019-197

Ordre du jour :

1. **Informations du Président**

2. **Approbation du PV de CA du 7 novembre 2019** *(délibération)*

3. **Points à caractère stratégique**
   - 3.1. Budget 2019 : budget rectificatif n°3 (*délibération*)
   - 3.2. Budget 2020 :
     - 3.2.1. Modification de l'architecture budgétaire *(délibération)*
     - 3.2.2. Budget initial 2020 (*délibération*)
   - 3.3. Cartographie des risques de gestion (*information*)
   - 3.4. Modification des statuts de l'université :
     - 3.4.1. Reconfiguration de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) par son regroupement avec la Faculté de Finance, Banque, Comptabilité / Institut du Marketing et du Management de la Distribution (FFBC/IMMD) *(délibération)*
     - 3.4.2. Ajout aux missions de l'université de la formation en apprentissage (*délibération*)
   - 3.5. Approbation du dossier d'expertise de la BU SHS *(délibération)*
   - *3.6. Point issu de la commission de la recherche*
     - 3.6.1. Politique plateforme de l'université (CR du 22/10) (*délibération*)

4. **Délibérations et avis relatifs au fonctionnement de l'université**
   - *4.1. En matière de ressources humaines*
     - 4.1.1. Contingent de congés pour recherches et/ou conversions thématiques pour l'année universitaire 2020-2021 *(délibération)*
     - 4.1.2. Prolongation du dispositif transitoire d'intéressement pour les personnels BIATSS *(délibération)*
     - 4.1.3. Mise en œuvre d'un dispositif provisoire d'intéressement à destination des personnels contractuels BIATSS issus de la ComUE Lille Nord de France *(délibération)*
     - 4.1.4. Approbation des demandes de remise gracieuse *(délibération)*
     - 4.1.5. Modification des statuts du SCAS (*délibération*)
     - 4.1.6. Dématérialisation des bulletins de paie *(délibération)*
     - 4.1.7. Chèques-déjeuner (*information*)
   - *4.2. En matière réglementaire*
     - 4.2.1. Modification du règlement intérieur de l'université (*délibération*)
     - 4.2.2. Désignation des membres étudiants de la commission FSDIE (*délibération*)
     - 4.2.3. Règles d'usage des BU et Learning Center du SCD (*délibération*)
   - *4.3. En matière d'accords et conventions*
     - 4.3.1. Convention d'association avec l'Institut d'Etudes Politiques de Lille (*délibération*)
   - 4.4. *En matière tarifaire et d'achats*
     - 4.4.1. Tarifs de l'ICEU 2019/2020 (*délibération*)
     - 4.4.2. Grille tarifaire 2019/2020 du SUMPPS (*délibération*)
     - 4.4.3. Tarifs de location des salles de formation et des plateaux d'activité physique d'Eurasport (*délibération*)
     - 4.4.4. Organisation d'une bourse aux livres – centre de documentation de la FSES (*délibération*)
     - 4.4.5. Autorisation d'achat de cartes cadeaux au concours Hubgame (*délibération*)
     - 4.4.6. Tarifs de restauration sur les sites de l'INSPé à compter du 1er janvier 2020 *(délibération)*
   - *4.5. Attribution de subventions*
     - 4.5.1. Sur initiative des composantes :
       - 4.5.1.1. ILIS : A.E.I.L.I.S (*délibération*)
       - 4.5.1.2. Polytech : BDE et Association des ingénieurs (*délibérations*)

5. **Points issus des commissions du Conseil Académique**
   - 5.1. *Points issus de la commission formation et vie universitaire :*
     - **5.1.1. Critères d'attribution des congés pour projet pédagogique (CFVU du 21/11) *(délibération)***

5.1.2. Admissions en master 2020/2021 : capacités d'accueil, attendus et critères (CFVU du 12/12) (*délibération*)
5.1.3. Admission en 1ère année via Parcoursup : capacités d'accueil, attendus et critères (CFVU du 12/12) (*avis*)

5.2. Point issu de la commission de la recherche :
5.2.1. Fiches projets Région (CR du 27/11) *(délibération)*

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, Président de l'Université de Lille

Etaient présents :

Collège A : *COPIN Marie-Christine, TISON Sophie, POTTEAU Aymeric, BENOIT Martine, FONCEL Jérôme.*

Collège B : *VIZIOLI Jacopo, GOUNON Stéphane, LANGFORD Chad, MEISS Marjorie.*

Collège BIATSS : *LENS Anthony, MULLIER Virginie, DEGRENIER Karine, RODRIGUEZ Ludovic.*

Collège étudiants : *SADEK Zacharie, GAUDY Romain, MAKOKO Daniel, PETIT Léo, DACHY Marie-Lou.*

Personnalités extérieures : *BOIRON Frédéric, OULD ALI Samir, SAMYN-PETIT Bénédicte, PRETE Cosimo.*

Etaient excusés (et procurations) :

Collège A :

NIEWIADOMSKI Christophe	*procuration à BENOIT Martine*
POTTEAU Aymeric	*procuration à MEISS Marjorie (à partir de 16h55)*
FARVAQUE Etienne	*procuration à POTTEAU Aymeric (jusque 16h55)*
MELNYK Patricia	*procuration à TISON Sophie*

Collège B :

GOUNON Stéphane	*procuration à MEISS Marjorie (à partir de 17h55)*
FRETEL Anne	*procuration à BENOIT Martine*
TOULEMONDE Gilles	*procuration à POTTEAU Aymeric (jusque 16h55)*
BENCHIBOUN Moulay-Driss	*procuration à FONCEL Jérôme*

Collège BIATSS :

LENS Anthony	*procuration à MULLIER Virginie (à partir de 18h)*
RODRIGUEZ Ludovic	*procuration à FONCEL Jérôme (à partir de 18h30)*

Personnalités extérieures :

BOIRON Frédéric	*procuration à CAMART Jean-Christophe (à partir de 16h40)*
DELVALLET Corinne	*procuration à VIZIOLI Jacopo*
LEBAS Nicolas	*procuration à CAMART Jean-Christophe*
LEYS Annie	*procuration à VIZIOLI Jacopo*
PRETE Cosimo	*procuration à COPIN Marie-Christine (à partir de 16h20)*

Etaient présents (à titre consultatif, invités ou membre de droit) :
Représentant de la rectrice : *BERGEZ Jean-Louis*
Agent comptable : *LIARD Delphine*
Directrice des Affaires financières : *BLANQUART Sophie*

Equipe présidentielle - Bureau :
Vice-présidente ressources : *DAL Georgette*
Vice-présidente formation : *FRANJIE Lynne*
Vice-président recherche *: MONTAGNE Lionel*

Equipe présidentielle – Comité de direction :
Conseiller : *GOSSET Didier*
Vice-présidente recherche (sciences et technologies) : *DHAENENS Clarisse*

Unité de formation et de recherche (UFR) – Instituts – Ecoles – Départements :
Institut d'Administration des Entreprises : *BEAUCOURT Christel*
Faculté FFBC/IMMD : *DEREEPER Sébastien*
Faculté des Sciences et Technologies : *VUYLSTEKER Christophe*

Directeur général des services : *ROBERT Pierre-Marie*
Directrice générale des services adjointe : *SAVINA Marie-Dominique*

Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles : *FURON Xavier*
Chef du service des Affaires Institutionnelles : *ZALIK François*
Chargée des Affaires Institutionnelles : *D'HU Marie-Sylvia*
Secrétaire de séance : *JAFFEUX Anaïs*

Invités :
Directeur adjoint du Service Commun de Documentation : *MARCHAND Yann*
Directrice d'aide au pilotage et qualité : *FERET Agnès*
Directrice adjointe aide au pilotage : *MEZZINA Catherine*
Directeur de la stratégie et de la programmation immobilière : *RAVIER Philippe*

(...)

5. Points issus des commissions du Conseil Académique

5.1. Points issus de la commission formation et vie universitaire

5.1.1. Critères d'attribution des congés pour projet pédagogique (CFVU du 21/11)

Le conseil d'administration de l'Université de Lille approuve, lors de sa séance du 12 décembre 2019, après avis favorable à l'unanimité de la CFVU du 21 novembre 2019, les critères d'attribution des congés pour projet pédagogique ci-dessous :

Objectifs

Le projet poursuivra prioritairement l'un des objectifs suivants :

- Développer un projet de formation obtenu en réponse à un appel à projets (local, national ou international)[1] ;
- Construire ou reconstruire un dispositif pédagogique impliquant des pratiques pédagogiques nouvelles. Lorsque ce dispositif fait appel au numérique, veiller à le rendre compatible avec la plateforme d'analyse des apprentissages ;
- Construire un parcours de formation flexible en direction de publics spécifiques (étudiants salariés, en reprise d'études, internationaux, sportifs ou artistes de haut niveau) ;
- Construire une formation dans le cadre d'un partenariat local, national ou international structurant pour l'université (en priorité, une formation internationale, en alternance ou en formation continue, adaptée aux publics ayant besoin d'une remédiation ou d'une formation renforcée) ;

Il pourra aussi poursuivre un objectif de reconversion thématique en matière pédagogique au sein de l'établissement.

Critères cumulatifs

- Faire la preuve de l'intérêt du projet au regard des axes prioritaires de la politique pédagogique et de formation de l'Université de Lille ;
- Préciser l'articulation avec et l'impact sur l'offre de formation de la ou des disciplines(s) concernée(s) et de l'Université de Lille ;
- Faire apparaître la dimension novatrice du projet, en premier lieu dans ses enjeux pédagogiques, dans son articulation aux référentiels de compétences existants ou à construire, de renforcement de la formation à et par la recherche, d'ouverture à l'international et aux milieux socioprofessionnels, d'aide à l'insertion professionnelle et de réussite étudiante ;

- Présenter les modalités de déroulé du projet (échéancier) ;
- Préciser le ou les livrables au terme du congé et, dans la mesure du possible, leur transférabilité à d'autres enseignement (dispositifs, méthodologie ...) ;
- Indiquer les acteurs et partenaires du projet (y compris dans les fonctions supports : selon les projets, DIP, DFCA, RI...) ;
- S'assurer de l'existence des moyens de mise en œuvre du projet, y compris en termes matériels et logistiques.

[1] Dans ce cas, les heures obtenues dans le cadre de l'appel à projets pour le montage du projet ne seront pas cumulées avec l'obtention d'un CPP.

Durée de principe de 6 mois. Les demandes de 12 mois doivent être précisément justifiées (notamment par une dimension internationale, requérant plusieurs mobilités).

Pour les projets ayant un volet international, il est souhaitable (voire indispensable) d'impliquer un partenaire stratégique de l'université.

Procédure

- Dépôt des candidatures sur Galaxie selon le calendrier fixé annuellement
- Avis du conseil de composante avec, au besoin, rang de classement
- Avis du CAC-r sur la base :
    - de l'avis du conseil de composante et, le cas échéant, du rang de classement
    - et de l'avis d'une commission d'audition des candidats à un CPP sous la responsabilité de la VP Ressources et composée de 3 élus du CAC-r (dont au moins 2 élus de la CFVU), de la VP formation et du VP Innovation pédagogique. Autant que de besoin et selon les projets, pourront être sollicités le VP FCA, la VP Orientation et insertion professionnelle ou le VP RI ainsi que des membres de la DIP ou des RI.
- Décision du président

Affaires Juridiques et Institutionnelles Université de Lille

Le Président de l'Université

Jean-Christophe CAMART

Nombre de votants : **27**
Pour : **26**
Contre : **0**
Abstention : **1**